



## ACADEMIE DE LILLE

## Note A&D n° 14 du 12 janvier 2026

**à imprimer et afficher sur votre panneau syndical**

Cher(e) collègue et ami(e),

### **► Quand prendrez-vous votre retraite ?**

Pour répondre à cette question et sachant que la réforme en cours a été suspendue, nous organisons deux réunions à destination des adhérents d'Action et Démocratie.

La première réunion aura lieu le lundi 09 février 2026 au collège Etienne Dolet de Provin, près de La Bassée.

La seconde aura lieu le lundi 02 mars 2026 au LP du Détroit à Calais.

N'hésitez pas à vous inscrire en cliquant sur le lien [ICI](#)

### **► Les élections professionnelles de 2026 :**

Du 03 au 10 décembre 2026, vous aurez à élire vos représentants dans les différentes instances qui siègent au niveau académique ou au niveau national.

A cet effet, des listes de candidats vous seront proposées mais pour cela, il nous faut des actes de candidatures.

**Action et Démocratie a donc besoin de votre aide pour constituer ses listes.**

Vous trouverez en pièces jointes différents actes de candidature que nous vous demandons de bien vouloir compléter, signer et nous renvoyer par mail à l'adresse [vincentmehay.adlille@gmail.com](mailto:vincentmehay.adlille@gmail.com) en nous précisant si vous souhaitez figurer sur les listes en position éligible ou pas.

Le tableau ci-joint ( cliquer [ICI](#) ) vous permettra de sélectionner les actes qui correspondent à votre corps d'appartenance.

### **► Actualités :**

#### **• AESH : vous n'êtes pas les bienvenues dans la fonction publique...**

L'idée d'intégrer les AESH dans la fonction publique a été massivement rejetée par les sénateurs lors de la séance publique du 07 janvier 2026.

Savent-ils que vous représentez désormais le second métier de l'Education Nationale ? Oui, probablement. Ils savent également que votre rôle est déterminant dans l'accueil des élèves à besoins particuliers mais une fois de plus le manque d'argent ne permettra pas d'améliorer vos conditions de travail. La mesure envisagée était chiffrée à 4,3 milliards d'euros, et à ce jour, la France n'a toujours pas de budget validé !

#### **• Le nouveau congé de naissance.**

Son entrée en vigueur prévue initialement le 1<sup>er</sup> janvier 2026 est repoussée au 1<sup>er</sup> juillet 2026. Il permettra à chaque parent de prendre en plus de son congé de maternité, de paternité ou d'adoption, jusqu'à deux mois de congé supplémentaire rémunéré à 70 % du salaire net le premier mois et 60 % le second mois. Il ne remplace pas le congé parental. Il pourra être pris sous la forme d'un mois, de deux mois ou de deux périodes d'un mois. Les parents d'enfants nés ou adoptés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2026 pourront tout de même en bénéficier.



## Suite de la note A&D n° 14 du 12 janvier 2026

### ● **La girouette FO.**

Après avoir validé l'accord interministériel sur la protection sociale complémentaire en santé le 26 janvier 2022, la FGF-FO annonce le 10 décembre 2025 qu'elle retire sa signature de cet accord. Faut-il y voir un comportement opportuniste à quelques mois des élections professionnelles de décembre 2026 et face au mécontentement exprimé par les salariés de la fonction publique ? Nous vous laissons juge mais Action et Démocratie Lille n'est pas dupe sur la stratégie mise en place par FO.

### ● **Au collège, tout va...mal.**

Dans un rapport publié le mois dernier, la cour des comptes a constaté que :

- les congés de maladie ordinaire sont passés de 56,8 % des absences pour motif personnel en 2018-2019 à 64,1 % en 2023-2024, soit une progression de 41,3 %. Les temps partiels thérapeutiques ont quant à eux augmenté de 250% passant de 3,4 % des absences pour motif personnel en 2018-2019 à 10 % en 2023-2024.
- les absences de longue durée ont augmenté de 15 % entre 2018-2019 et 2023-2024. Et pour un tiers des académies, cela a même été supérieur à 30 %.
- les absences de courte durée (inférieures à 15 jours) ont augmenté de 11 % dans les collèges entre janvier 2024 et janvier 2025.

De ce fait, de nombreuses heures sont perdues pour les élèves, dues au non-remplacement de leurs enseignants. 8 % du temps est non assuré pour ce motif.

**Conclusion :** les profs vont mal au collège et les pactes RCD sont assez inefficaces. Il y a bien longtemps que ce constat a été fait par Action et Démocratie Lille.

### ⊕ **A vos agendas :**

- ✓ Vendredi 23 janvier 2026 : Bureau Académique au lycée Allende de Béthune.
- ✓ Lundi 16 mars 2026 : SA et BA (au lycée du Val de Lys à Estaires ?)
- ✓ Mardi 31 mars 2026 : Conseil Syndical Académique (au lycée Béhal de Lens ?)
- ✓ Mercredi 29 et jeudi 30 avril 2026 : Congrès académique au parc départemental d'Olhain.

**Souad Denis-Clément, Vincent Méhay, Stéphane Avril et les membres du  
Secrétariat Académique**

